

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 septembre à dix heures, Mmes, MM les membres du Conseil Syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Saint-Bonnet-sur-Gironde sous la Présidence de M. Philippe Labrieux.

Date de convocation : 04/09/2025

Présents titulaires votants : MM. Philippe LABRIEUX – Bernard MAINDRON – Laurent NIVARD- Cyril PENAUD – Jean-Michel RIGAL.

Présents suppléants votants : MM. Gérard CARREAU - Jean-Michel BELIS.

Assistaient également à la réunion en tant que suppléants sans voix délibérative : M. Hugues SCIARD.

Assistaient également à la séance en tant qu'invités : M. Rémy CAPPE (CDCHS), M. Guéric GABRIEL (CCE), Mme Valérie GUERRY (SYMADIG), M. Laurent DOMMAIN (CNPE), M. Jacques FORMANTIN (ASA du Petit Marais de Blaye), Mme Aurélie SARLABOUS (SYMADIG).

Secrétaire de Séance : M. Laurent NIVARD

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2025/09/018	Approbation du procès-verbal du conseil syndical du 20 mai 2025	Approuvée
2025/09/019	Compte-rendu des décisions du président.	Pris acte
2025/09/020	Location des locaux situés 6 rue des écoles à Saint-Bonnet-sur-Gironde (17150)	Approuvée
2025/09/021	Décision modificative n°1 au budget 2025 du SYMADIG	Approuvée
2025/09/021	Acquisition d'une parcelle de digue non cadastrée située sur la commune de Saint-Androny (33390).	Approuvée